

## Notice explicative

*Ce document est un modèle qui doit être adapté à chaque situation en respectant la structure du modèle.*

*Toutes les parties concernant votre système doivent être complétées (parties écrites en bleu italique). Les autres parties sont conservées.*

*Un modèle de cahier de vie national est disponible sur le portail de l'assainissement non collectif (<http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr>).*

## CAHIER DE VIE

### Installation d'assainissement non collectif de capacité comprise entre 21 et 199 EH

#### Partie réservée au service SPANC

Numéro de dossier :

Version :

#### MAITRE D'OUVRAGE (à compléter)

Nom du propriétaire:

Personne référente du dispositif :

Adresse :

Adresse mail :

Téléphone :

Téléphone portable:

Lieu d'implantation du dispositif (si différente de l'adresse du propriétaire) :

Référence cadastrale :

#### SERVICE EN CHARGE DU CONTROLE

Nom : SPANC de la communauté de communes du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois

Adresse : 2 rue des Châtaigniers  
44 160 Pontchâteau

Adresse mail : [spanc@cc-paysdepontchateau.fr](mailto:spanc@cc-paysdepontchateau.fr)

Téléphone : 02 40 45 05 30

#### LISTE DES INTERVENANTS SUR LE DISPOSITIF (à compléter)

Entreprise et nom du référent	Coordonnées (adresse, téléphone, mail)	Domaine d'intervention

## A. OBLIGATIONS DU MAITRE D'OUVRAGE

Le fonctionnement et la longévité d'un système dépend du bon entretien des ouvrages. En qualité de maître d'ouvrage, vous devez mettre en place une autosurveillance de votre système d'assainissement en vue d'en maintenir et d'en vérifier l'efficacité. Pour cela, vous devez rédiger et tenir à jour un cahier de vie comportant un programme d'exploitation sur 10 ans.

Le cahier de vie permet au service en charge du contrôle de réaliser chaque année le contrôle annuel de la conformité selon l'arrêté du 21 juillet 2015 et de vous informer avant le 1er juin de la situation de conformité.

### **ENGAGEMENT DU MAITRE D'OUVRAGE** *(à compléter)*

Je soussigné, \_\_\_\_\_, m'engage à faire mettre en application et, le cas échéant, faire respecter par mon exploitant, le programme d'exploitation et d'autosurveillance décrit dans le présent cahier de vie et répondant à la réglementation en vigueur.

Pour ce faire, j'affirme que les moyens humains et matériels nécessaires seront mis en œuvre et que, le cas échéant, le présent engagement sera porté à la connaissance de l'ensemble du personnel.

Enfin, toutes les actions correctrices éventuelles seront mises en œuvre et il sera tiré profit de tout enseignement conduisant à l'amélioration de l'exploitation et de l'autosurveillance.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature

**B. REGLES DE TRANSMISSION DU CAHIER DE VIE**

1. Vous devez transmettre, la première année, une copie de l'ensemble du cahier de vie au SPANC.

(à compléter)

Date de transmission de la copie du cahier de vie au SPANC :
--

2. En cas de modification des sections 1 ou 2, vous devez à nouveau transmettre au SPANC, une copie du cahier de vie.

MODIFICATION(S) DU CAHIER DE VIE <u>(à compléter si besoin)</u>		
Date de la modification	Objet de la modification	Date de transmission au service en charge du contrôle

- C. Vous devez ensuite tenir à disposition ou transmettre chaque année avant le 1er mars, une copie de la section 3 de l'année antérieure du cahier de vie au SPANC.**

Vous devez conserver et tenir à la disposition du SPANC l'ensemble du cahier de vie et les sections 3 des années antérieures.

En cas de non-conformité annuelle, vous devez faire parvenir au service en charge du contrôle l'ensemble des éléments correctifs que vous entendez mettre en œuvre.

**Note : L'utilisation des données issues de ce cahier de vie devra respecter la réglementation relative aux données personnelles.**



### SYSTEME DE COLLECTE (à compléter)

Charge de pollution organique (*si connue*) (kgDBO<sub>5</sub>/j) :

Linéaire de réseau (m) :

Type de réseau :  séparatif     unitaire     mixte    % unitaire    % séparatif

Nombre de poste(s) de relevage :

Linéaire de la conduite de refoulement associée (m) :

Nombre de points de déversement :

### **Liste des principaux ouvrages et équipements:** (à compléter)

*Joignez en Annexe F de ce cahier de vie la copie des fiches techniques des équipements ou des guides d'utilisation des unités de traitement rédigés par les fabricants/constructeurs*

-  
-  
-

### EVACUATION DES USEES TRAITÉES (à compléter)

Références cadastrales :

Nature du rejet :

Rejet dans les eaux superficielles     fossé     cours d'eau

nom du cours d'eau :

Autorisation délivrée :  non     oui ; le

Réutilisation pour l'irrigation de cultures ou d'espaces verts

Infiltration dans le sol/sous-sol

Liste des principaux ouvrages composants l'évacuation des eaux usées traitées :

-  
-  
-

## **1.2. SCHEMA DE LA FILIERE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ou synoptique)**

1. Fournissez le plan de récolement de l'installation en annexe A de ce cahier de vie.

Ce plan doit présenter l'intégralité de la filière d'assainissement des sorties d'eaux usées jusqu'au rejet (ou infiltration) et indiquer les informations suivantes :

- a) Le positionnement des ouvrages et réseaux concernés dans leur environnement (bâtiments, voies de circulation et/ou de stationnement, végétations, puits, limites de propriété,...) sur un plan côté avec une échelle adaptée
- b) Pour les canalisations :
  - le cheminement des réseaux (sens d'écoulement...),
  - leurs dimensions (diamètre...), matériaux (ex : PVC, classe de résistance...) et type d'écoulement (gravitaire ou refoulement),
  - la profondeur des réseaux: du terrain naturel fini au fil d'eau (point bas de la canalisation).
- c) Pour les ouvrages (regards, tabourets, filière d'assainissement...):
  - Leurs dimensions (longueurs, largeurs, hauteurs), matériaux (ex : béton, PEHD, PRV...), type d'ouvrage (ex. : microstation, fosse toutes eaux, filtre,...)
  - La profondeur des ouvrages.

2. Repérez sur un schéma légendé: [\(à compléter\)](#)

- Les principaux ouvrages du système de collecte (ex. : poste de relevage, points de déversement ...)
- Les principaux ouvrages du système de traitement (ex. : réacteur biologique, clarificateur, points d'autosurveillance...)
- Le point de rejet et/ou les ouvrages d'évacuation des eaux usées traitées



### **1.3. PROGRAMME D'EXPLOITATION SUR 10 ANS ET ORGANISATION** [\(à compléter\)](#)

Recensez et décrivez les actions prévisionnelles d'exploitation sur :

- Les systèmes de collecte (ex. curages, visites des postes de relevage, ...)
- Les systèmes de traitement (ex. contrôles visuels des équipements, changement de filtre à air, changement de média filtrant, vidanges, réalisation de test simplifiés, ...)
- L'ouvrage d'évacuation

Précisez qui les fait et à quelle fréquence.

Citez la ou les personne(s)/entreprise(s) chargée(s) de l'exploitation et joignez en annexe B de ce cahier de vie la copie des éventuels contrats d'exploitation de l'installation.

Nature et description de l'action	Opérateur	Fréquence

*N.B. : Si aucune fréquence de passage n'est renseignée dans le programme d'exploitation, la fréquence minimale de passage est fixée à un passage par semaine tel qu'indiquée dans l'arrêté du 21/07/2015 modifié par l'arrêté du 24/08/2017 relatif aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique supérieure à 1,2 kg/j de DBO5.*

**SECTION 2 : ORGANISATION DE L'AUTOSURVEILLANCE  
DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

**2.1. METHODES UTILISEES POUR LE SUIVI DU SYSTEME *(à compléter)***

*Pour chaque information d'autosurveillance devant être recueillie, précisez la méthode utilisée et la fréquence.*

Information recueillie	Méthode	Fréquence
1. Existence de déversements ( <i>s'il existe un déversoir en tête de station ou by-pass</i> )		
2. Estimation du débit entrant ou sortant sur la file eau		
3. Nature, quantité et destination des déchets évacués		
3bis. Nature, estimation de la quantité et destination des boues ou matières de vidange évacuées		
4. Estimation de la consommation d'énergie		
5. Estimation de la Consommation de réactifs		
6. Volume et destination des eaux usées traitées réutilisées		
7. Autres : réalisation de tests simplifiés, relevés de compteurs...		

## **2.2. ORGANISATION DU GESTIONNAIRE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'AUTOSURVEILLANCE (à compléter)**

L'autosurveillance est-elle assurée directement par le maître d'ouvrage ?  oui  non

Si non, citez la ou les personne(s)/entreprise(s) chargée(s) de l'autosurveillance et joignez en annexe C de ce cahier de vie la copie des éventuels contrats d'autosurveillance de l'installation.

Personne(s) chargée(s) de l'autosurveillance :



**Partie réservée au service SPANC**

Numéro de dossier :

Version :

**SECTION 3 : SUIVI DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

**ANNEE 20..**

*La section 3 est rédigée sous forme d'une partie détachable.*

*A chaque début d'année (avant le 1<sup>er</sup> mars) vous devez :*

- *Renseigner la section 3 de l'année passée et mettre à disposition une copie pour le SPANC*
- *Conserver les sections 3 des années antérieures pour les tenir à disposition du SPANC*
- *Transmettre une copie des sections 1 et 2 si celles-ci ont été modifiées au service en charge du contrôle*

**3.1. ACTES DATES ET EFFECTUES (à compléter)**

*Listez ici les actes effectués (opérations d'exploitation et de maintenance) en les datant et en précisant l'intervenant.*

Nature de l'opération	Date	Intervenant (personne, entreprise)

### **3.2. INFORMATIONS D'AUTOSURVEILLANCE (à compléter)**

Complétez ici les informations d'autosurveillance recueillies.

Joignez les copies des résultats des tests simplifiés en annexe E, le cas échéant.

<b>1. Existence de déversements (s'il existe un déversoir en tête de station ou by-pass) :</b>		
<b>2. Estimation du débit entrant ou sortant sur la file eau (m<sup>3</sup>/an) :</b>		
<b>3. Déchets et boues ou matières de vidange évacués :</b>		
Nature	Estimation de la quantité (précisez l'unité)	Destination
<b>4. Estimation de la consommation d'énergie (kWh) :</b>		
<b>5. Consommation de réactifs :</b>		
Nature	Estimation de la quantité (précisez l'unité)	
<b>6. Eaux usées traitées réutilisées (le cas échéant) :</b>		
Volume (m <sup>3</sup> )	Destination	
<b>7. Autres :</b>		

### **3.3. DOCUMENTS JUSTIFIANT DE LA DESTINATION DES BOUES OU MATIERES DE VIDANGE**

Joignez en annexe D de la section 3 la copie des justificatifs d'élimination des boues ou bordereaux de suivi des matières de vidange.

### **3.4. EVENEMENTS MAJEURS SURVENUS (à compléter)**

Listez ici les évènements majeurs survenus (pannes, situations exceptionnelles, alertes, ...) en les datant.

Nature de l'événement	Date

### **3.5. TRAVAUX (à compléter)**

Listez les travaux réalisés (achevés ou en cours) sur le système de collecte ou la station de traitement des eaux usées (ex. renouvellement de réseaux, réhabilitation, extension, ...).

Si ces travaux modifient les données descriptives de l'installation figurant à la section 1, vous devez les remettre à jour et envoyer une copie du cahier de vie au SPANC.

Nature des travaux	Ouvrage concerné	Nom de l'entreprise	Date de réception ou état d'avancement au 31 décembre

## **ANNEXES**

**Annexe A : copie du plan de récolement de l'installation (§ 1.2 du cahier de vie)**

**Annexe B : copie des contrats d'exploitation de l'installation (§ 1.3 du cahier de vie)**

**Annexe C : copie des contrats de mise en œuvre de l'autosurveillance de l'installation (§ 2.2 du cahier de vie)**

**Annexe D : Copie des justificatifs d'élimination des boues ou bordereaux de suivi des matières de vidange (§ 3.3 du cahier de vie)**

**Annexe E : Résultats des tests simplifiés (§ 3.2 du cahier de vie)**

**Annexe F : Copie des fiches techniques des équipements ou des guides d'utilisation des unités de traitement rédigés par les fabricants/constructeurs (§1.1 du cahier de vie)**